

**Association "Identité  
Amazighe"  
Sélouane - Nador**

**Colloque:  
"Etat et identité au  
Maroc"**

.....

### **Déclaration de Nador: pour un Etat amazigh au Maroc**

Les participants au colloque organisé par l'«Association Identité Amazighe» sur le thème «Etat et Identité au Maroc» le 25-10-2014 au Complexe Culturel de Nador, après les interventions et les débats qui ont suivi, déclarent ce qui suit:

-Le Maroc est demeuré jusqu'en 1912 un Etat à identité amazighe de part son appartenance géographique nord-africaine, reconnue comme telle par tous les Etats et peuples du monde entier.

-En 1912, la France occupe le Maroc et y installe un nouvel Etat, avec une nouvelle appellation «Al-Maghrib» (en arabe), une nouvelle capitale (Rabat), un nouveau drapeau, un nouvel hymne national, un pouvoir politique arabe avec une identité arabe. Ainsi, sur le plan officiel, le Maroc devient un Etat arabe appartenant à la communauté des Etats arabes. Pour la première fois dans son histoire, le Maroc connaît une rupture entre son appartenance identitaire géographique et l'appartenance identitaire officielle de l'Etat qui devient orientale.

-l'arabisation initiée par la France, mais qui était politique, se limitant aux pouvoirs politique de l'Etat, connaît une généralisation totale qui touche les personnes, la langue, le passé et l'avenir, la vie sociale et culturelle...C'est ainsi que le Maroc nord-africain est devenu «arabe», comme l'exprime l'appellation «Al-Maghrib Al-arabi» ou le «Maghreb Arabe».

-Afin de camoufler cette contradiction entre d'une part, l'identité géographique et historique du Maroc en tant que terre amazighe africaine, et l'identité de l'Etat en tant que qu'identité arabe d'autre part, une campagne de désinformation a été orchestrée autour de l'acceptation raciale de l'identité qui n'est plus liée à la géographie mais à une race déterminée. Cette conception a eu pour conséquence un débat stérile autour de

**l'identité des personnes et de leurs origines raciales, tout en évitant de poser la question de l'identité de l'Etat dans son appartenance à la terre amazighe africaine.**

**-Le Mouvement Amazigh est tombé dans ce piège en adoptant cette conception erronée et raciale de l'identité quand il réclame l'égalité entre Imazighen autochtones et les arabes supposés venus d'ailleurs, reconnaissant ainsi l'existence théorique de deux identités au Maroc, conséquence de l'existence supposée de deux races: la race arabe et la race amazighe.**

**-Il est temps de dépasser cette conception erronée de l'identité car d'une part, elle prend comme référence la race, et d'autre part elle prend en compte les personnes et les individus. Il est temps d'adopter la conception de l'identité collective du peuple et de l'Etat à partir de l'appartenance géographique et non raciale. Il est donc temps que le Mouvement Amazigh concentre son discours sur l'identité amazighe de l'Etat et du peuple, et non sur les groupes ethniques, les régions amazighes... afin de dépasser la rupture, entre l'appartenance géographique et l'appartenance identitaire, introduite par le Protectorat de 1912 et renouer ainsi avec la concordance entre l'identité de l'Etat et celle du territoire comme c'est le cas dans tous les pays du monde.**

**-Nous rappelons que l'amazighité a été, depuis 1912, victime de l'exclusion politique dont l'exclusion linguistique et culturelle n'est qu'une conséquence visible parmi d'autres. En exerçant le pouvoir politique au nom de l'appartenance arabe, l'Etat, politiquement, exclut de fait sa propre amazighité. Ainsi, cette exclusion ne peut être dépassée que si le pouvoir politique est reamazighisé, autrement dit s'il opère une adéquation entre l'identité de la terre marocaine qui se trouve en Afrique du Nord (Tamazgha) et celle de l'Etat qui exerce son pouvoir politique sur ce territoire. L'identité de l'Etat et du pouvoir politique donne à la question amazighe son contenu politique, qui n'a rien à voir avec l'appartenance raciale, réelle ou supposée, des responsables qui exercent le pouvoir au nom de l'Etat, qui devrait être un Etat amazigh au sens territorial et non racial, conformément à l'identité amazighe du territoire de cet Etat.**

**-Le recouvrement de l'amazighité du Maroc comme identité de l'Etat et de la nation conformément à l'identité amazighe nord-africaine de la patrie, constitue le parachèvement de la souveraineté identitaire et nationale qui ont été violées en 1912 et ont fait du Maroc un pays satellite du Proche Orient arabe sur le plan identitaire. C'est**

**aussi la solution à la situation conflictuelle qui oppose l'identité arabe raciale de l'Etat à l'identité amazighe géographique et nord-africaine du Maroc.**

**-Nous réaffirmons que l'unité de l'identité amazighe africaine du Maroc et du peuple marocain, tirant sa légitimité de l'unité de la terre amazighe africaine, ne renie nullement la diversité ethnique, culturelle et linguistique qui constitue la richesse de cette identité indivisible, comme c'est le cas dans tous les pays du monde qui connaissent cette diversité, mais toujours dans le cadre d'une même unité identitaire qui trouve sa source dans une même et commune appartenance géographique.**

**-Cette conception géographique et territoriale de l'identité de l'Etat et de la nation - et non celle des personnes - est de nature à mettre fin au conflit identitaire au Maroc. Un conflit qui prend des dimensions racistes eu égard à ses faux référentiels raciaux. Cette conception de l'identité géographique suppose une identité unitaire où tout marocain se reconnaît à partir de son appartenance territoriale et non raciale.**